



LE CISTEL

Votre bulletin d'informations communales

> MARS 2021

Vie municipale | Environnement

ENTRETIEN DU VILLAGE : DE NOUVELLES PRATIQUES

Les choix politiques orientés vers une réduction-suppression des entrants chimiques nous ont amené à revoir notre méthodologie d'entretien de nos espaces publics. Si beaucoup d'entre nous se félicitent de la suppression des désherbants en particulier à base de glyphosate, ce n'est pas sans conséquence sur l'aspect visuel de notre village. Avoir des trottoirs sans aucune herbe n'est plus envisageable mais est-ce vraiment un problème lorsque la volonté est de favoriser la biodiversité. Ces dernières années, plusieurs techniques de substitution ont été testées : le désherbage thermique (coût élevé, efficacité très limitée dans le temps et production de CO2 alors que l'on parle de préserver l'environnement), les désherbants « bio » (très onéreux et peu efficaces).



En conséquence, nous revenons à notre technique d'il y a quarante ans, le désherbage mécanique, à savoir un agent de la collectivité muni d'une pioche. Cependant, retirer l'ensemble des herbes n'est pas envisageable à plusieurs titres, dégradation du revêtement des trottoirs et temps nécessaire (1 agent et demi à temps plein environ). Notre pratique consiste désormais à faire le tour du village 2 fois par semaine, 3 en périodes de pousse intense et à ne retirer que les herbes hautes qui donnent un aspect visuel déplorable, une impression d'abandon. Nous consacrons ainsi 1 journée et demi à 2 jours/semaine pour préserver nos rues. Nous avons également négocié un contrat pour le balayage des rues qui seront faites désormais 3 à 4 fois par an et non plus 1 à 2 fois pour un coût peu supérieur.

En parallèle, nous commençons à retravailler les zones enherbées qui, pour certaines, seront converties en tout ou en partie en jachère fleurie adaptée à la localisation et au sol. En complément, Viviane a commencé des semis de légumes et de fleurs dans notre jardinerie qui seront répartis sur tout le village et nous terminons la préparation des premières buttes de cultures potagère pour les enfants.

Nous avons également commandé 10 tonnes de compost issu des déchetteries de notre Communauté de communes pour enrichir les différents terrains.

Désormais, lorsque vous apporterez des déchets verts sur la plateforme à Corcelles ou à la déchetterie de Saulon, vous ferez un geste pour l'embellissement de notre village.

D'autres actions tournées vers la biodiversité sont en préparations actives par différentes commissions et nos agents. Nous vous en reparlerons au fur et à mesure.

Vous souhaitez participer à l'embellissement, vous pouvez nous aider en nettoyant devant votre domicile mais également en plantant quelques fleurs sous réserve de nous en avertir.

Le Cistel,

Prévu pour être diffusé en version numérique et en version papier, Le Cistel a pour ambition de vous informer sur les réflexions, les projets et les réalisations du Conseil municipal.

Il remplace le « *compte-rendu* » et il sera l'un des liens entre vos élus et vous !

Ses parutions seront rythmées par la fréquence des réunions du Conseil.

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal est consultable sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site communal (<https://www.corcelles-les-citeaux.com>)

LES BRÈVES

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu les lundi 03 et mardi 04 mai 2021 de 16h30 à 18h00.

Elles concernent :

- Les enfants nés en 2018,
- Les enfants arrivant sur le village et qui étaient scolarisés ailleurs,
- Les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 août 2019 susceptibles d'être accueillis en classe de toute-petite section.

En raison du protocole sanitaire, les familles s'inscriront sur un planning en téléphonant à l'école maternelle (hors vacances scolaires) au 07.49.39.43.58. Elles se muniront lors de l'inscription du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est fermée au public jusqu'au 4 mai 2021.

PLATEFORME DE BROYAGE

Ouverture chaque samedi de 09h00 à 17h30.

DÉCHETTERIE DE SAULON

La déchetterie de Saulon est ouverte :

- Lundi et vendredi : 14h00 - 17h00,
- Mercredi et samedi : 08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00,

Rappel : la carte d'accès est obligatoire pour se rendre à la déchetterie.

A compter du 1er avril, les horaires de fermeture changent et passeront de 17h00 à 18h00 (en fonction de la situation sanitaire).

Vie municipale | Culture

Place au transfert de la bibliothèque



Afin de préparer au mieux la mise en service de la nouvelle bibliothèque, nous vous informons que ce service est suspendu depuis le 1er mars.

Les bénévoles ont déjà réalisé un désherbage, une opération destinée à mettre en valeur les collections disponibles et à offrir des ressources actualisées en éliminant certains ouvrages.

Nous avons décidé que les livres, ainsi écartés, seront donnés aux Corcellois qui le souhaitent. Vous pouvez donc venir choisir votre (vos) livre(s) au secrétariat de mairie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à midi et de 14h00 à 17h30.

L'ouverture au public du nouvel espace est prévu le 4 mai 2021 sous réserve des éventuelles contraintes sanitaires.

Vie municipale | Patrimoine

Les cloches sonnent et sonneront



Le mercredi 17 février, une première étape dans la rénovation de l'intérieur de l'église a été réalisée avec le remplacement des brides qui maintiennent la cloche n°2. Une cale en chêne a été également posée pour rectifier la hauteur du mouton.

Cette installation devrait permettre à nos cloches de s'exprimer sereinement pendant quelques décennies.

PROJETS 2021

Vie municipale | Les projets 2021

Un programme d'investissement de plus d'un million d'euros prévu pour 2021 !

Bien entendu, plus de 60% de cette somme sont consacrés à l'acquisition du bâtiment situé 51 route de Seurre. Financée par un emprunt lui-même totalement couvert par les recettes locatives, cette opération, on le répète, est complètement neutre pour les finances communales.

Toujours dans les acquisitions foncières, notons l'achat pour 120 000 € du terrain et des bureaux jouxtant le terrain de football et le terrain multisports. Un groupe de travail est en place afin de définir la destination future de cet investissement.

L'éclairage public sera rénové dans l'année. Cette opération d'un montant total de 126 000 € est financée à 80% par le SICECO.

Les écoles, l'église, nos bâtiments et les matériels de nos agents ne sont évidemment pas oubliés avec les quelques 150 000 € prévus (aménagement mairie, climatisation de la Saum, réfection du muret de l'église, portes, tablettes, mobiliers pour les écoles, informatique pour la nouvelle bibliothèque, sécurisation de la route de Longecourt, etc...).

Responsable : Pascal DEDIEU

L'environnement est également pris en compte avec 35 000 € inscrits au budget (plantations, aménagements paysagers et honoraires de maîtrise d'œuvre)

57% financés par des subventions !

Hors bâtiment route de Seurre, ce sont donc 450 000 € engagés cette année. Le montage réalisé nous permet de faire financer ces investissements à hauteur de 57% par des subventions ou des dotations !

La somme restante réellement à la charge de la Commune (+/- 200 000 €) est financée sur fonds propres et sans recours à l'emprunt.

CONTACT MAIRIE

Tél : 03 80 36 69 53

Mail : mairie@corcelleslesciteaux.fr

Facebook : MairieCorcelles

Web : www.corcelles-les-citeaux.com

Nous vous accueillons en mairie :

Le lundi et le vendredi

de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h45

(Durant la période de couvre-feu)

Permanences élus :

Lundi et vendredi : 17h00 - 17h45

(Durant la période de couvre-feu)

N° communal d'urgence : 03.80.36.93.66

Prochain Conseil

Vendredi 26 mars 2021 à 20h00

Salle des fêtes